



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2024-18

**Nombre de représentants
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29
présents : 18
pouvoirs : 5**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 17 septembre à 10h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction départementale du Conservatoire à Rodez.

*Date de la convocation de la réunion : 19 juillet 2024
Date d'envoi des rapports : 10 septembre 2024*

PRESENTS :

Mesdames Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Michèle BUESSINGER, Martine CENSI, Dominique GOMBERT, Florence PHILIPPE, Graziella PIERINI, Christine PRESNE, Gisèle RIGAL, Emilie SAULES-LE-BARS, Sylvie TAQUET-LACAN, Régine TAUSSAT, Michèle VINCENT. Messieurs Claude ASSIER, Joseph DONORE, Jean-Philippe SADOUL, Nicolas WÖHREL, Jean VALADIER.

Absents ayant donné POUVOIR :

*Mesdames Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Dominique GOMBERT
Madame Geneviève CAMBON à Madame Monique ALIES
Monsieur Éric CANTOURNET à Madame Graziella PIERINI
Madame Francine LAFON à Madame Michèle BUESSINGER
Monsieur Yves MAZARS à Madame Florence PHILIPPE*

Absents EXCUSÉS :

*Madame Sylvie BOUCHAUD
Monsieur Arnaud COMBET
Madame Gulistan DINCEL
Madame Karine HAUMAITRE*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT

Avancements de grade

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 19 juillet 2024.
Considérant le rapport adressé le 10 septembre 2024.

Vu la délibération du 26 mars 2024 portant sur les taux d'avancement de grade (délibération 2024-11)

Vu les lignes directrices de gestion d'avancement de grade adoptées en mars 2022 par le Comité syndical, par délibération 2022-13.



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr



Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988

Trois agents remplissent les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade pour l'année 2024 :

- D'adjoint administratif principal 2ème classe à Adjoint administratif principal 1ère classe
- D'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique (ATEA) 2ème classe à celui de 1ère classe
- Directeur d'Etablissement Territorial d'Enseignement Artistique 2ème catégorie à celle de 1ère catégorie (DEA1)

Concernant l'avancement au grade d'ATEA 1ère classe, le taux de promotion a été fixé à 20%.

Le Comité Social Territorial, qui s'est réuni le 03.06.24, a émis un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, approuve

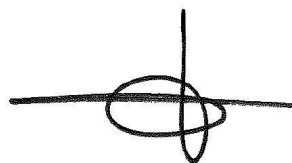
- **Les suppressions d'un poste d'Adjoint administratif principal de 2ème classe, d'un poste d'Assistant territorial d'enseignement artistique 2ème classe et du poste de Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique 2ème catégorie**
- **Les créations d'un poste Adjoint administratif principal 1ère classe, d'un poste d'Assistant territorial d'enseignement artistique 1ère classe et d'un poste de Directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique 1ère catégorie**

Déposé en Préfecture le

Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Dominique GOMBERT

Sens des votes :

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Avancements de grade**

.....
Date de décision: **17/09/2024**

Date de réception de l'accusé **23/09/2024**
de réception :

.....
Numéro de l'acte : **20240917_18**

Identifiant unique de l'acte : **012-251200986-20240917-20240917_18-DE**

.....
Nature de l'acte : **Délibération**

Matières de l'acte : **4 .1 .2**

Fonction publique

Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

transformation de poste, délibérations

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

.....
Nom du fichier : **2024_18_Avancements_de_grade.pdf (99_DE-012-251200986-20240917-20240917_18-DE-1-1_1.pdf)**